**EXEMPLE DE LETTRE AUX AGRICULTEURS (ici c’étaient pour des vignerons)**

Monsieur,

La zone sensible où les éoliennes seraient construites, impactera, entre autres, les villages de […] dont les élus pour la plupart ont fait savoir au maire de […] qu'ils n'en voulaient pas ! (Ou dont les élus ne semblent pas être informés de, etc.)

Au delà de la nuisance visuelle, de la destruction du paysage, des conséquences sur la santé des habitants proches (Cf. le rapport de l'Académie de Médecine, mai 2017, qui préconise des enquêtes de médecins généralistes auprès de patients vivant près d'éoliennes), de la perte en valeur du foncier et de l'immobilier (les agences immobilières demandent, comme pour les termites !! de garantir qu'aucun projet éolien n'est prévu près de sa maison ; l'immobilier perd 30 à 40% de sa valeur si éoliennes, cf. avis de la FNAIM), etc. etc.  Le plus grave, pour ce qui concerne votre activité, est l'impact sur la biodiversité et la qualité de l'eau à cause des tonnes de béton armé nécessaires pour construire un parc d'éoliennes industrielles :

Pour une seule éolienne près de 1000 m3 de béton, à vie, car la loi n'oblige plus le promoteur à démonter s'il arrête son activité, ou si, dans 15 ans (ce qui arrive actuellement en Occitanie) les éoliennes doivent être remplacées, souvent pour en poser de plus grandes, on rebétonne à côté, puisque les socles ne sont plus adaptés !!

Une fois l’éolienne démontée, l'opérateur est juste obligé de racler le béton, mais juste sur un mètre… impossible d'y replanter quoique ce soit sans parler de la vigne ! Le projet du promoteur de votre commune prévoit l’installation de […] éoliennes !

Quant à l'eau, c'est aussi une catastrophe écologique, car pour que la terre soit nourricière, il faut qu’elle puisse s'infiltrer et remonter par capillarité ; les fondations ne permettent plus ces échanges, la terre est donc morte ; sans parler de l'arrêt et/ou de la déviation des cours d'eau sur le site.

Et avant tout cela, il y a le chantier ; gigantesque, avec des engins pesant des tonnes, tassant la terre, nécessitant des chemins de plusieurs mètres de largeur ; toute la faune sera partie entre temps, la flore n'en parlons pas…

Les conséquences sont trop graves pour qu’on laisse détruire nos terres et si vous avez besoin d’en parler et de nous rencontrer, nous sommes à votre entière disposition, etc

 LE COLLECTIF ANTI EOLIEN de […]

**Mettre toujours un contact nom + mail + tél**